



UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE

**UFR des Sciences Economiques de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires**

**Compte-rendu du conseil d'UFR du 16 avril 2018**

13h30 salle AC126 (1<sup>er</sup> étage – bâtiment A)

---

**Membres présents** (par collège) :

**Collège A** : Nicolas LE PAPE, Philippe MADELINE, Olivier MAQUAIRE, Boniface MBIH, Vincent MERLIN, Fabrice VALOGNES,

**Collège B** : Eva AZOULAY-GALLO, Bruno DROUOT, Fabien GUILLOT, Candide LISSAK, Maxime MARIE, Stéphane VALOGNES,

**Collège C (BIATSS)** : Françoise CLOUET, Robert DAVIDSON,

**Collège D (usagers)** :

**Collège E (personnalités extérieures)** : Sébastien DUVAL-ROCHER

**Procurations** : Stéphane COSTA à Oliver MAQUAIRE  
Clémence CHRISTIN à Fabien GUILLOT  
Muriel GILARDONE à Maxime MARIE  
Nicolas BLANPAIN à Françoise CLOUET  
Valentin DESROCHES à Vincent MERLIN  
Laure BATAILLE à Bruno DROUOT  
Frédéric CARLUER à Fabrice VALOGNES

**Excusés** : Stéphane COSTA, Clémence CHRISTIN, Muriel GILARDONE, Nicolas BLANPAIN, Valentin DESROCHES, Laure BATAILLE, Frédéric CARLUER

**Membres de droit avec voix consultative** : Nathalie BUREL, Jean-Michel CADOR, Jean-Sébastien PENTECOTE

**Personnalités invitées** : Christophe TROWSKI, MCF co-responsable du DU DSCG

Nicolas Le Pape présente et remercie Monsieur DUVAL-ROCHER, proviseur du Lycée Jean Rostand à Caen de sa présence et de sa participation en qualité de personnalité extérieure au sein du conseil d'UFR. Nous sommes d'autant plus ravis de l'accueillir que le Lycée Jean Rostand est partenaire de l'UFR SEGGAT dans le cadre du DU de préparation au DSCG.

## 1 – Approbation du procès-verbal du conseil d'UFR du 5 février 2018

Fabien Guillot demande que soit rajouté dans le dernier paragraphe du premier point relatif aux postes d'informaticiens de l'UFR SEGGAT que : *"plusieurs membres du conseil rappellent leur opposition à ce que 20% du temps de travail de Messieurs FONTAINE et FREROT soit rattaché à la DSI"*.

Les membres du conseil acceptent cette modification.

**VOTE :** **Unanimité**

## 2 – Informations institutionnelles

Nicolas Le Pape fait un compte rendu de certaines informations données lors du conseil des directeurs de composantes qui s'est tenu le 30 mars 2018. Ce compte rendu porte sur quatre points :

a) **La politique de site** : Nicolas Le Pape résume l'argumentaire développé par Pierre Denise. Le Président part du constat d'une série d'échecs récemment subis par les universités normandes. Il met également l'accent sur une dotation inférieure à la moyenne nationale et sur un soutien insuffisant des collectivités territoriales. Le Président indique que pour atteindre une taille critique et pour se mettre en position d'obtenir un financement régional plus conséquent, tout en gardant le rôle de chef de file de la politique de site, une solution pourrait passer par la fusion des trois universités normandes. Une telle structure fusionnée permettrait aussi de garder un CAC local (conseil de regroupement) et les UFR actuelles seraient préservées au sens où il n'est pas envisagé d'UFR multi-sites. La fusion entraînerait cependant une gestion plus centralisée de la carte des formations universitaires à l'échelle régionale.

La discussion ensuite s'engage avec les membres du conseil qui font part de leur crainte de voir la politique de l'établissement guidée par la recherche d'un soutien financier de l'exécutif politique régional. La crainte de perdre un service public d'enseignement supérieur de proximité est également soulignée.

b) **L'offre de formation** : Nicolas Le Pape se fait l'écho de l'intervention de Dominique Kervadec (Vice-Président du CA) sur les formations à petits effectifs en master (parcours dont les effectifs sont inférieurs ou égaux à 9 étudiants). Dominique Kervadec indique que l'établissement attend des composantes qu'elles portent une réflexion sur la pertinence de ces formations (attractivité, potentiel de recrutement, étendue des débouchés offerts). L'établissement souhaite que les composantes soient en mesure d'apporter des propositions pédagogiques pour faire évoluer les formations de masters à faibles effectifs. Nicolas Le Pape précise qu'il a déjà communiqué une information similaire lors de la troisième réunion des responsables pédagogiques des masters de l'UFR jeudi 12 avril. En effet, lors du dialogue de gestion du mois de janvier, la direction de l'UFR avait déjà été interpellée sur les faibles effectifs des parcours pro et recherche du master Economie et Management Publics. Il a été demandé à la composante de faire des propositions à l'établissement permettant de pallier les faibles effectifs (document de synthèse du dialogue de gestion).

Fabien Guillot regrette que la discussion sur l'offre de formation s'engage en fonction des effectifs ce qui revient implicitement à mettre l'accent sur le seul aspect de la rentabilité des formations.

c) **Le référentiel** : Nicolas Le Pape reprend certains points développés par Marc Zabalia (Vice-Président du CA). Il confirme que l'enveloppe d'heures référentiel attribuées à la composante s'élève à 900 HETD, ce qui représente une hausse de 28% par rapport à l'actuelle enveloppe. Nicolas Le Pape rappelle les quatre arguments qui avaient été avancés lors de la réunion du 20 décembre 2017 avec Marc Zabalia et Julien Labeyrie (DRH) pour justifier la demande d'heures référentiel : l'ouverture accrue des diplômés à la formation continue, la revalorisation de la fonction de direction de département, la revalorisation de la responsabilité pédagogique de la Licence 1 compte tenu des nouvelles charges associées à cette responsabilité, la revalorisation de la responsabilité de diplômés en apprentissage ou en contrats de

professionnalisation. Nicolas Le Pape indique qu'une commission interne à l'UFR a été constituée dans le but de réfléchir à une répartition de l'enveloppe (le principe d'une commission interne ayant été retenu lors du conseil du 05/02/18). Il remercie les membres d'avoir accepté d'y participer. Cette commission sera composée des deux précédents directeurs d'UFR (Philippe Madeline, Fabrice Valognes), des deux directeurs de département (Jean-Sébastien Pentecôte, Jean-Michel Cador), du directeur-adjoint et du directeur de la composante. Nathalie Burel, en qualité de directrice administrative de la composante, assistera également aux séances de cette commission. L'objectif est que la commission fasse une proposition de répartition de l'enveloppe référentiel aux membres du conseil lors de sa séance du 27 juin 2018.

- d) **L'engagement étudiant** : Nicolas Le Pape reprend les grandes lignes de l'intervention de Chantal Mayer Plantureux (VP de la CFVU). Il est rappelé le caractère obligatoire de prévoir dans les maquettes de formation un élément constitutif pour l'engagement étudiant à la fois dans les parcours de licence et dans les parcours de masters. La possibilité d'accorder des ECTS sur-numéraires permet de faire les modifications demandées sans impacter les coefficients et les ECTS attribués sur les actuels enseignements des diplômes.

Nicolas Le Pape donne enfin deux informations supplémentaires :

En premier lieu, il remercie Daniel Danau, MCF en économie, d'avoir accepté d'être **enseignant-référent handicap** et **enseignant-référent sportif de haut niveau** pour l'UFR.

En second lieu, il indique qu'un **courrier des étudiants de L2 géographie** adressé aux responsables de l'UFR SEGGAT exprime leur difficulté à suivre les UE d'ouverture vers l'économie et vers l'histoire proposées dans les nouvelles maquettes. Les étudiants craignent que de trop faibles notes sur ces UE n'entravent leur chance de valider leur année universitaire. Les étudiants, ont été reçus, écoutés et rassurés lors d'une rencontre qui s'est tenue en présence du directeur-adjoint de l'UFR, des directeurs des deux départements et de la gestionnaire de la licence de géographie.

**3 – Demande de renouvellement de l'habilitation du Diplôme d'université (DU) DSCG (Diplôme Supérieur de** Christophe Trowski et Bruno Drouot co-responsables du diplôme informent les membres du conseil que ce diplôme a reçu sa première habilitation en 2009 puis a obtenu un premier renouvellement en 2013. L'UFR SEGGAT prépare les étudiants aux épreuves écrites et orales du DSCG sur une durée de 2 ans et sur le rythme de l'alternance (semaines à l'université et en entreprise). La formation est dispensée par des enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels fortement impliqués. Christophe Trowski précise qu'un partenariat fort avec le Lycée Jean Rostand de Caen permet à ce diplôme d'accueillir les étudiants issus du DCG (Diplôme de Comptabilité et de Gestion, préparé en 3 ans). L'implication des enseignants du lycée Jean Rostand est essentielle pour la qualité des enseignements dispensés dans ce diplôme. La Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Caen et le Conseil Régional des Experts-Comptables de Normandie sont également des partenaires privilégiés pour le bon fonctionnement de ce diplôme.

Les effectifs de ce diplôme varient entre 13 et 15 étudiants apprentis pour chacune des deux années.

La demande de renouvellement porte sur la période 2018-2022 et est soumise au vote.

**VOTE :           Avis favorable à l'Unanimité**

#### 4 – Calendrier UFR SEGGAT 2018-2019 :

Nicolas Le Pape propose un calendrier commun aux deux départements de la composante. Les réunions de pré-rentrée pour les premières années de licence sont prévues mercredi 5 septembre 2018. Le début des enseignements est fixé au lundi 10 septembre 2018. Pour le reste, il y a très peu de changement par rapport au calendrier 2017-2018. Les dates choisies pour établir ce calendrier prennent en considération le calendrier de l'UFR HSS pour pallier certaines difficultés rencontrées cette année par les étudiants qui ont suivi les enseignements de ces deux composantes.

Nicolas Le Pape propose également que soient mentionnées les dates limites de retour des copies ainsi que les dates de jury. Cette proposition est bien accueillie, les membres du conseil fixent ces dates et le calendrier de l'UFR est ensuite mis au vote.

**VOTE :           Avis favorable à l'Unanimité**

#### 5 – Demandes de financement des besoins pédagogiques :

Nicolas Le Pape informe les membres du conseil de **l'entretien budgétaire** qui s'est tenu le 20 mars 2018 en présence de Dominique Kervadec, Alain Prod'homme, Bruno Jumel. Il a été souligné que l'UFR SEGGAT avait une très bonne maîtrise de ses dépenses. Ce à quoi il a été répondu que certaines demandes de financements d'aide à la pédagogie ont été refusées en fin d'année 2017 car les ouvertures de crédits n'étaient pas suffisantes.

Nicolas Le Pape indique la direction de l'UFR a sollicité la présidence afin d'obtenir l'autorisation d'un éventuel dépassement de crédits cette année pour financer des projets que le conseil d'UFR jugera pertinents. Ces projets auront pour but de communiquer sur notre offre de formation, de favoriser la transversalité des projets pédagogiques.

**Le tableau des demandes** a été présenté aux membres du conseil dans son intégralité. La ligne relative à la demande des responsables du master BPAC portant sur l'équipement de 19 postes informatiques d'une salle pour le master pose la question de la disponibilité des salles. Sur le principe les membres du conseil sont favorables à ce que chaque formation professionnelle puisse disposer d'une salle dédiée. Nicolas Le Pape précise qu'aujourd'hui nous n'avons pas une vision globale de l'adéquation entre les besoins en salles informatiques (liés à notre offre globale de formation) et la disponibilité réelle des salles à notre disposition. La directrice administrative a demandé aux collègues du pôle scolarité de travailler accompagnées des informaticiens, sur un tableau global pour l'UFR SEGGAT. Ce travail est actuellement en cours.

La deuxième demande des responsables du master BPAC porte sur l'acquisition d'un kit de jeu de formation en amélioration continue. Bruno Drouot indique qu'il n'y a pas eu de concertation en amont pour le choix de ce matériel qui pourrait être utilisé par d'autres diplômes. Les membres du conseil regrettent qu'une concertation préalable par niveau de diplôme n'ait pas pu avoir lieu pour les demandes d'achat à utilité transversale. Dans la mesure où les deux responsables du master BPAC sont invités à faire une présentation de leur diplôme lors de la prochaine séance du conseil (22 mai 2018), la décision sur leurs demandes de financement est repoussée à la prochaine séance.

S'agissant de l'acquisition d'une imprimante 3D les membres du conseil demandent des précisions à Stéphane Valognes quant à la pertinence pédagogique d'un tel achat. Stéphane Valognes précise qu'il a fait une présentation du projet lors de la réunion des responsables pédagogiques des masters du 12 avril 2018. Lors de cette réunion plusieurs responsables de master ont montré un intérêt pour l'acquisition d'une imprimante 3D permettant ainsi de valoriser les projets interdisciplinaires. Les membres du conseil ont cependant demandé que ce projet soit affiné et représenté lors d'une prochaine séance.

Nicolas Le Pape propose de retirer les lignes relatives à l'équipement en matériel informatique d'une salle dédiée au master BPAC (19 postes), l'acquisition d'un kit de jeu de formation en amélioration continue et l'acquisition d'une imprimante 3D.

Le vote porte donc sur l'octroi des autres demandes.

**VOTE : Avis favorable à l'Unanimité**

## **6 – Parcoursup :**

Nicolas Le Pape retrace la chronologie exacte des événements liés à la mise en œuvre du nouveau dispositif d'entrée à l'université (PARCOURSUP).

Il signale avoir rencontré Karim Salhi (à l'époque VP CFVU) lundi 5 mars pour lui faire part des crispations et des tensions en interne avec la mise en place du nouveau dispositif d'accès à l'université.

Nicolas Le Pape fait état d'un courrier du président, reçu mi-mars, dans lequel il est demandé aux directeurs de composantes de faire remonter des propositions de noms d'enseignants-chercheurs acceptant de participer aux commissions d'examen des vœux (date limite de réponse vendredi 30 mars 2018). Pour l'UFR SEGGAT, il est demandé de faire remonter une proposition de commission constituée pour chacune des trois mentions de licence (économie, gestion, géographie). Il est précisé que lesdites commissions doivent comprendre *a minima* trois enseignants et être présidées par le responsable pédagogique du diplôme.

Les deux directeurs de département sont informés de cette demande. Pour les mentions économie et gestion, Jean-Sébastien Pentecôte travaille à l'élaboration de critères pédagogiques pour ordonner les vœux. Il propose également qu'une seule commission de sept membres étudie les vœux pour l'entrée en Licence 1 mention économie et en Licence 1 mention gestion. La proposition de composition pour cette commission est la suivante : Hélène Ferrer-Valognes (Présidente, responsable pédagogique de la L1), Pascal Cussy (MCF 05), Olivier Dagnelie (MCF 05), Julien Henriot (MCF 06), Nabil Khelil (MCF 06), Jean-Sébastien Pentecôte (PR 05), Fabrice Valognes (PR 05).

Pour la géographie, Nathalie Burel, Stéphane Valognes et Nicolas Le Pape sollicitent une rencontre avec Jean-Michel Cador (directeur du département, responsable pédagogique de la licence de géographie) et Fabien Guillot (responsable pédagogique de la L1 géographie). Cette rencontre se tiendra le 12 mars. Jean-Michel Cador et Fabien Guillot indiquent, lors de cette rencontre, qu'il est hors de question qu'ils participent à une commission d'examen des vœux. Ils nous informent qu'ils n'ont pas de noms de géographes à proposer pour participer à cette commission et demandent que Stéphane Valognes et Nicolas Le Pape composent cette commission en qualité de directeur et directeur-adjoint de composante.

Lundi 19 mars Nicolas Le Pape demande Jean-Michel Cador et Fabien Guillot de rédiger un courrier à la direction de l'UFR en reprenant les deux points principaux de leur position : refus de participer à une commission d'examen des vœux, souhait que cette commission soit limitée au périmètre de la direction de la composante.

Ce courrier parvient à la direction de l'UFR le 26 mars. Il est co-signé par Jean-Michel Cador et Fabien Guillot et reçoit l'appui nominatif de treize autres enseignants-chercheurs géographes de l'UFR. Ce courrier exprime leur refus de la procédure parcoursup et leur opposition à participer à la commission d'examen des vœux pour l'entrée en Licence 1 de géographie.

Ce même jour (26 mars), Nicolas Le Pape, avec une délégation de l'université de Caen Normandie, participe à une réunion au ministère de l'enseignement supérieur (MESRI) sur Parcoursup. Lors de cette réunion il est indiqué que les commissions d'examen des vœux auront la possibilité de fixer une capacité d'appel supérieure à la

capacité d'accueil et qu'en l'absence de commission constituée les candidats verront leur dossier « en attente » et ne pourront pas postuler à l'entrée dans la formation correspondante.

Un retour des principales informations données lors de cette réunion est fait auprès des directeurs de département. Jean-Michel Cador et Fabien Guillot indiquent que ces nouvelles informations ne sont pas de nature à les faire changer d'avis.

Le 29 mars, la direction de l'UFR fait remonter à la présidence de l'université une proposition de commission constituée pour l'examen des vœux à l'entrée en L1 d'économie et à l'entrée en L1 de gestion. En revanche et compte-tenu de la position du département de géographie, aucune proposition de commission constituée n'est remontée par la direction de l'UFR à la présidence.

Le 11 avril, un courrier adressé par le Président, le VP et la responsable de la DEVE rappelle le directeur de l'UFR à ses obligations. Il lui est indiqué que la mise en place des commissions d'examen des vœux est obligatoire. Il lui est demandé de retourner, dans les meilleurs délais, une proposition de composition de commission d'examen des vœux pour la L1 de géographie. Le directeur de l'UFR répond qu'il ne proposera pas une telle commission constituée et qu'il s'en remet au Président pour constituer la commission.

Le 13 avril, les directeurs de composantes sont destinataires de la circulaire du Président relative aux commissions d'examen des vœux dans le cadre de la procédure Parcoursup. Dans cette circulaire il est rappelé que « *la réunion d'une commission d'examen des vœux pour chaque mention de licence est absolument obligatoire* ». Il est également indiqué une possibilité de monter la capacité d'appel de 20 à 50% au-delà de la capacité d'accueil selon les formations. Il est enfin précisé que pour les formations en tension virtuelle, il y aura une possibilité de paramétrage du « rang du dernier appelé », après discussion avec l'établissement, ce qui permettra de donner un oui immédiat à tous les candidats.

Fabien Guillot et Jean-Michel Cador réaffirment leur opposition à la loi ORE et à la mise en place de commissions d'examen des vœux. Ils considèrent que l'obtention du baccalauréat, quelle qu'en soit la série, doit rester l'unique préalable pour l'inscription à l'université et rejettent la mise en concurrence des formations et des étudiants dans laquelle la procédure Parcoursup fait entrer les universités. Sébastien Duval-Rocher considère que ce qui est intéressant dans la réforme est la possibilité de recourir au OUI-SI pour les formations universitaires et permettre ainsi un meilleur continuum entre le lycée et l'université. Fabrice Valognes décrit la manière dont les membres de la commission d'examen des vœux ont travaillé pour ordonner les candidats à l'entrée pour la Licence 1 d'économie et la Licence 1 de gestion.

## **7 – Questions diverses :**

Néant

Fin de la séance à 17h00



UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE

UFR des Sciences Economiques de Gestion, de Géographie et d'Aménagement des Territoires

**Compte-rendu du conseil d'UFR retreint aux enseignants chercheurs**

**le 16 avril 2018**

13h30 salle AC126 (1<sup>er</sup> étage – bâtiment A)

---

**Membres présents** (par collègue) :

**Collège A** : Nicolas LE PAPE, Philippe MADELINE, Olivier MAQUAIRE, Boniface MBIH, Vincent MERLIN, Fabrice VALOGNES,

**Collège B** : Eva AZOULAY-GALLO, Bruno DROUOT, Fabien GUILLOT, Candide LISSAK, Maxime MARIE, Stéphane VALOGNES,

**Procurations** : Stéphane COSTA à Oliver MAQUAIRE  
Clémence CHRISTIN à Fabien GUILLOT  
Muriel GILARDONE à Maxime MARIE  
Laure BATAILLE à Bruno DROUOT

**Excusés** : Stéphane COSTA, Clémence CHRISTIN, Muriel GILARDONE, Laure BATAILLE,

**Membres de droit avec voix consultative** : Nathalie BUREL, Jean-Michel CADOR, Jean-Sébastien PENTECOTE

**1 – Renouvellement du contrat PAST pour une durée de 3 ans (2018-2021)**

Nicolas Le Pape présente la candidature de Sylvain GORIN sur le poste PAST 8021, maître de conférences associé à mi-temps qu'il occupe depuis septembre 2015. Nicolas Le Pape fait état de l'investissement administratif et pédagogique de Sylvain Gorin sur un certain nombre de dossiers transversaux au sein de l'UFR SEGGAT et de sa participation à la vie collective de la composante. Son rapport d'activité met en avant son implication qui est déterminante dans la mise en place et dans la direction pédagogique du nouveau master Business Partner & Amélioration Continue, diplôme exclusivement ouvert en contrats de professionnalisation. Par son expertise métier et grâce à ses contacts professionnels, Sylvain Gorin renforce indéniablement l'offre de formation en gestion de l'UFR.

**VOTE : Avis favorable à l'unanimité**

Fin de la séance à 17h15